

# Les aspirations professionnelles des actifs ayant sollicité Transitions Pro en 2023

**VIENNE**

En 2023, ce sont plus de **5300** actifs qui ont sollicité les dispositifs de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour initier une nouvelle vie professionnelle parmi lesquels **352** résidents de la VIENNE soit 7% des demandes totales. (Proportion similaire à 2021 et 2022)

Quel a été leur parcours ... ?

## Le Projet de Transition Professionnelle :

En 2023, 2212 salariés ont sollicité le dispositif PTP. Parmi leurs demandes, plus de 2090 sont passées en commission et 1475 ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 70 %.

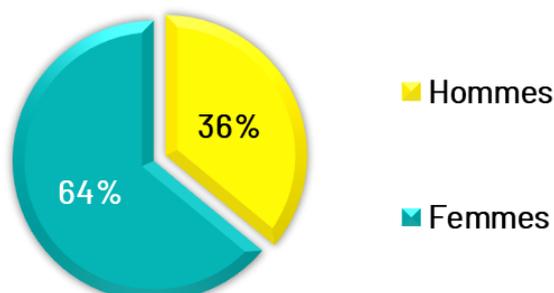
Avec **172** demandes et **116** dossiers financés, le département de la VIENNE représente **8%** des dossiers déposés et financés durant cette période. Le taux d'acceptation dans le département est de **73%** soit **3 points de plus** que le taux régional en 2023.

2023	Total dossiers <b>déposés</b>	Total dossiers <b>Présentés</b>	Total dossiers <b>Acceptés</b>
<b>PTP TPNA</b>	2212	2093	1475
<b>PTP VIENNE</b>	<b>172</b>	<b>158</b>	<b>116</b>

## Quelques graphiques\* sur les caractéristiques des demandeurs.

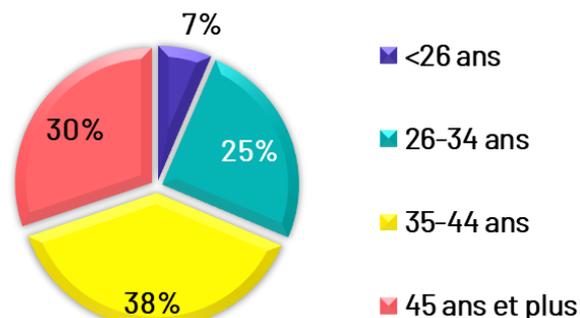
(\*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



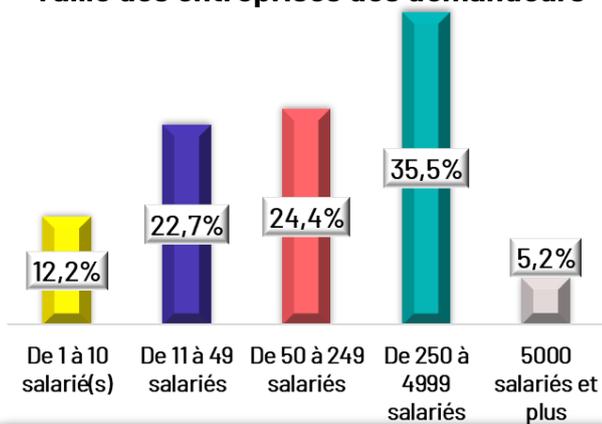
Comme en 2022, la proportion des femmes reste supérieure à celle des hommes. C'est tout de même 3 points de plus que le taux régional et 7 points de plus que l'année dernière.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



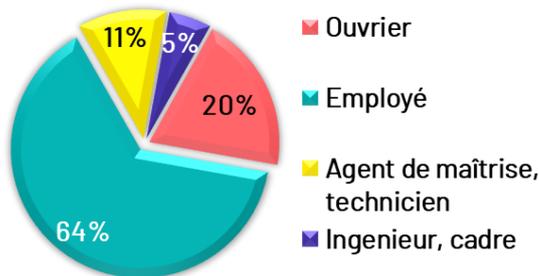
La répartition par tranche d'âge est similaire au niveau régional et en 2022, avec une surreprésentation des plus de 35 ans. On relève 4 points de plus pour les moins de 26 ans.

### Taille des entreprises des demandeurs



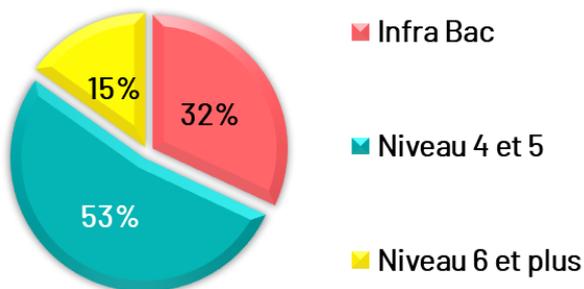
La proportion des demandes provenant de salariés issus d'entreprises de moins de 50 salariés est similaire au régional.

### Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



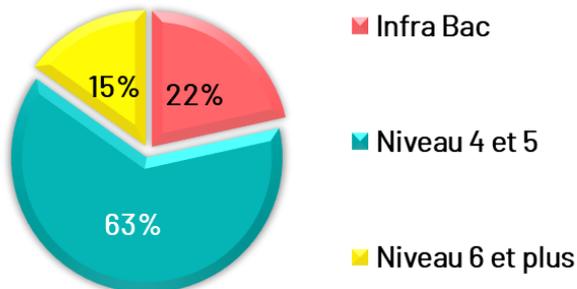
Les demandes des ingénieurs et cadres viennois sont inférieures de 3 points par rapport à la répartition régionale.

### Niveau d'étude initial des demandeurs



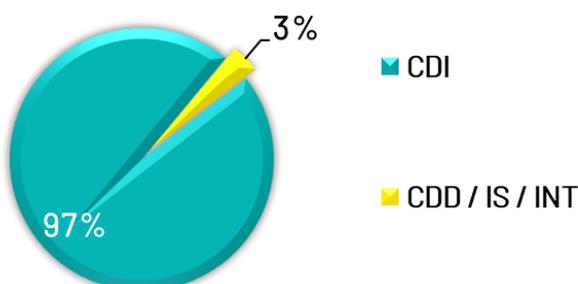
Les demandes des niveaux 4 et 5 diminuent de 7 points par rapport à 2022. On note que les demandes des salariés ayant au moins une licence sont moindres qu'au niveau régional.

### Niveau d'étude visé par les demandeurs



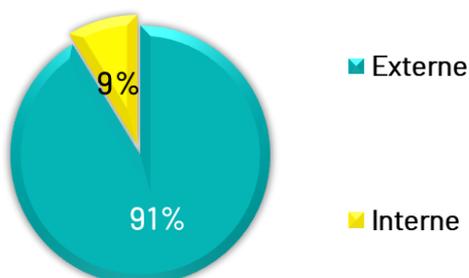
Comme en 2022, les trois-quarts des demandeurs visent une certification de niveau bac et plus.

### Type de contrat des demandeurs



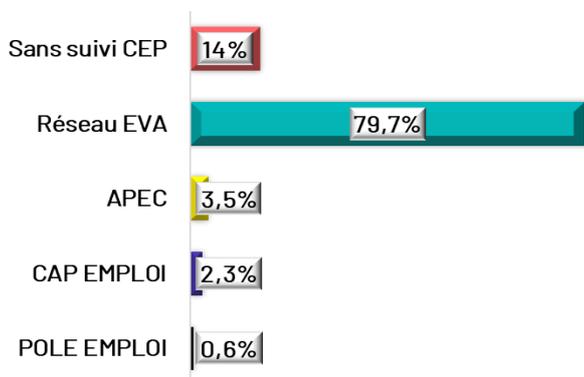
Comme dans les autres départements, les demandes de salariés en CDD, intérim, ou intermittents sont très faibles et cela montre la nécessité de communiquer sur cette opportunité de sécuriser leur parcours.

### Mobilité visée par les demandeurs (Interne ou externe à l'entreprise)



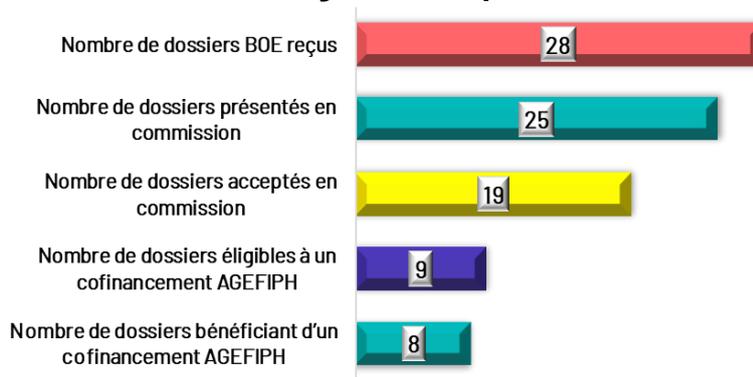
Plus de 9 demandeurs sur 10 visent une mobilité externe.

### Accompagnement CEP des demandeurs



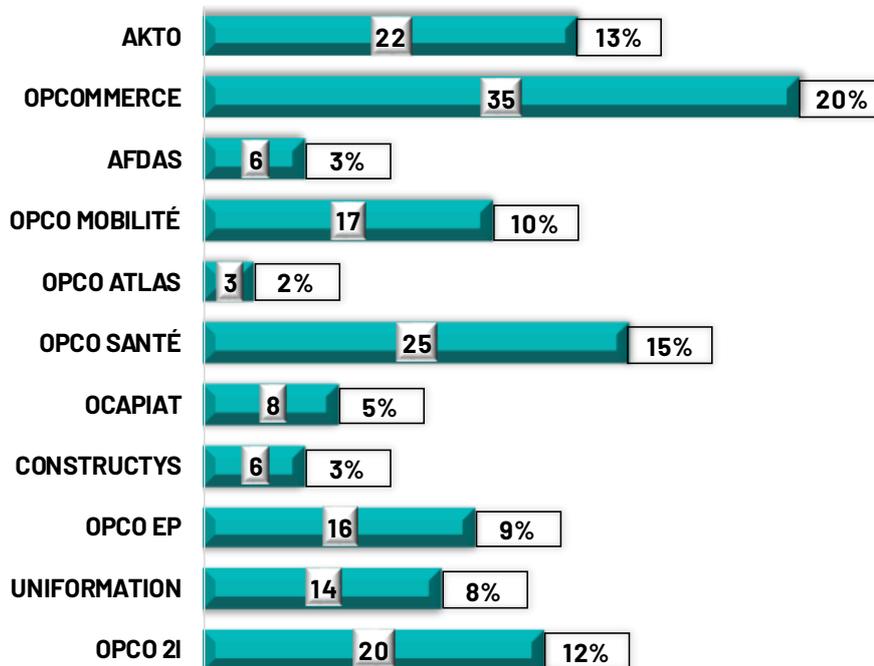
Comme en 2022, plus de 8 salariés viennois sur 10, en phase de transition professionnelle ont rencontré un conseiller. C'est 7 points de plus qu'au niveau régional et cela confirme une bonne connaissance du service sur le département.

### Focus sur les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi



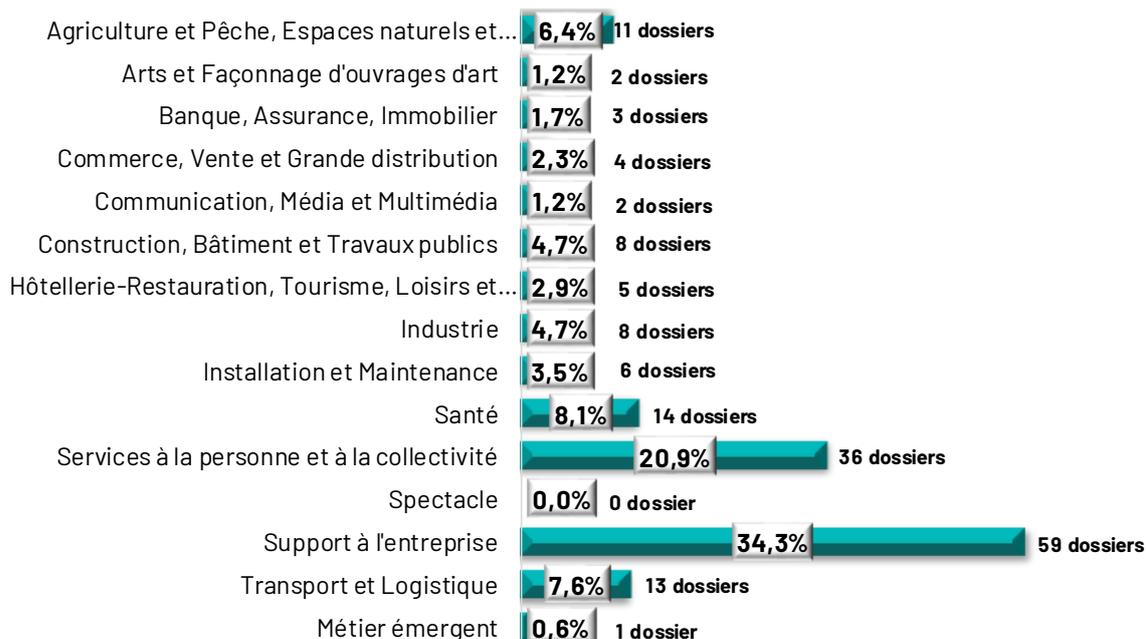
Les demandes de salariés en situation de handicap représentent 16% des dossiers déposés pour le département. Si l'on regarde la proportion sur les dossiers financés, ces salariés représentent également 16% des dossiers acceptés et la proportion est similaire à la répartition régionale.

### Répartition des demandeurs par opérateur de compétence (OPCO)



Ce sont les salariés relevant des entreprises adhérentes de l'OPCOMMERCE qui sollicitent le plus le dispositif comme au niveau régional. Viennent ensuite les salariés relevant de l'OPCO SANTÉ et d'AKTO alors qu'au niveau régional OPCO MOBILITÉ est en troisième place.

## Les secteurs visés par les demandeurs



Le palmarès des secteurs qui attirent le plus est similaire aux tendances régionales. Le support à l'entreprise, le service à la personne et à la collectivité ainsi que la santé arrivent en top 3.

### + Les 5 métiers les plus financés.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
M1203	Comptabilité	9
K2111	Formation professionnelle	6
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	6
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	6
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	6

Ces métiers représentent **près d'un tiers** des dossiers financés émanant des salariés du département de la VIENNE. Le métier correspondant au code ROME M1203 - Comptabilité - concentre **8%** des demandes acceptées.

### + Les refus.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
M1608	Secrétariat comptable	6
M1607	Secrétariat	4
M1604	Assistantat de direction	3
M1805	Études et développement informatique	3
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	2

Ces métiers représentent **43%** des dossiers refusés émanant des salariés.

**Les 5 formations les plus financées.**

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	8
RNCP37121	TP - Comptable assistant	7
RNCP36805	TP - Secrétaire assistant médico-social	6
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	5
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	5

Ces formations représentent près d'un tiers des demandes acceptées.

**Les formations refusées par manque de budget, d'éléments probants sur la faisabilité de la transition ...**

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
<b>RNCP37121</b>	TP - Comptable assistant	6
<b>RNCP36805</b>	TP - Secrétaire assistant médico-social	3
<b>RNCP36836</b>	CA - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	3
<b>RNCP37674</b>	TP - Développeur web et web mobile	2
<b>RNCP36804</b>	TP - Secrétaire assistant	2

Bien que chaque année, un certain nombre de demandes concernent des métiers en tension, notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas de financer tous les dossiers. La dynamique partenariale doit être maintenue avec tout l'écosystème de l'emploi, de l'orientation et de la formation pour renforcer nos capacités financières et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

## Le dispositif démissionnaire :

En 2023, plus de 2350 salariés ont sollicité le dispositif démissionnaire, qui permet à des salariés en activité de se reconvertir, soit en se formant sur un nouveau métier, soit par le biais d'une création ou reprise d'entreprise.

Parmi les dossiers, 2321 sont passés en commission et 2248 ont été acceptés soit un taux d'acceptation de 97%.

Avec **166** demandes, le département de la VIENNE représente **7%** des dossiers déposés et acceptés durant cette période (Proportion similaire à 2021 et 2022).

2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
Dispositif démissionnaire TPNA	2354	2321	2248
Dispositif démissionnaire VIENNE	<b>166</b>	<b>163</b>	<b>158</b>

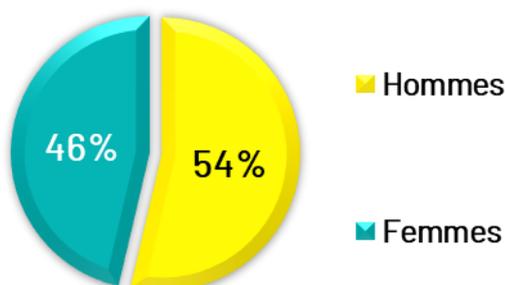
**Les deux tiers** des demandes avaient pour objectif une création ou reprise d'entreprise.

Quant aux autres demandes, les salariés souhaitaient démissionner pour se reconvertir sur un nouveau métier par la voie de la formation.

### Quelques graphiques\* sur les caractéristiques des demandeurs.

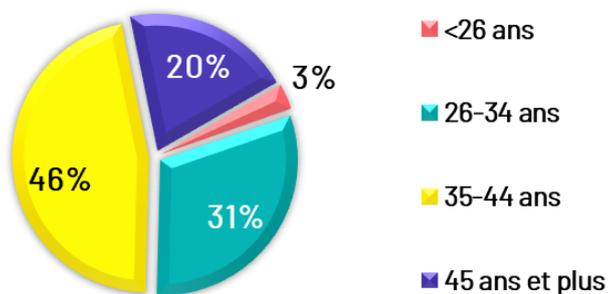
(\*A partir des dossiers déposés)

**Répartition des demandeurs par sexe**



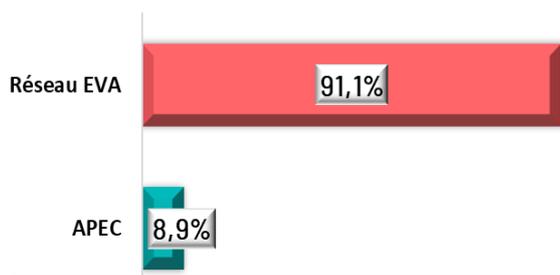
Les hommes recourent davantage au dispositif (7 points de plus qu'en 2022.).

**Répartition des demandeurs par tranche d'âge**



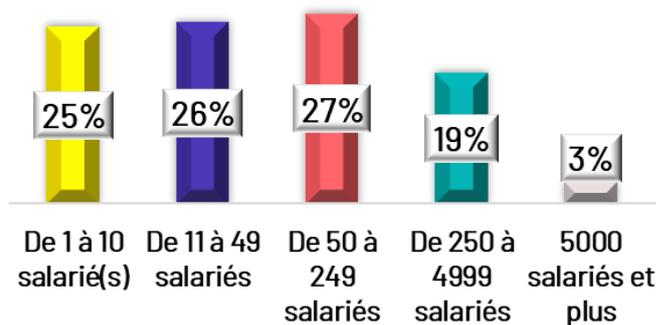
Comme en 2021 et 2022, les deux tiers des demandes sont en provenance des 35 ans et plus. (Même proportion qu'en 2022)

### Accompagnement CEP des demandeurs



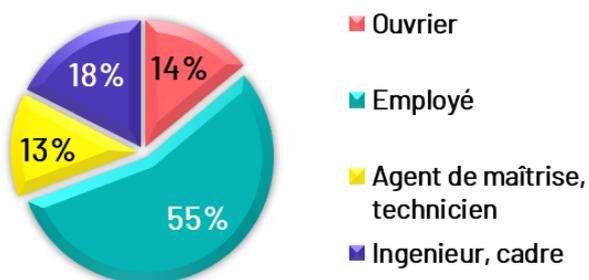
Comme en 2022, le réseau EVA a accompagné plus de 9 salariés sur 10 ayant sollicité le dispositif démissionnaire. On note 7 points de moins pour l'APEC par rapport à l'ensemble des demandes.

### Taille des entreprises des demandeurs



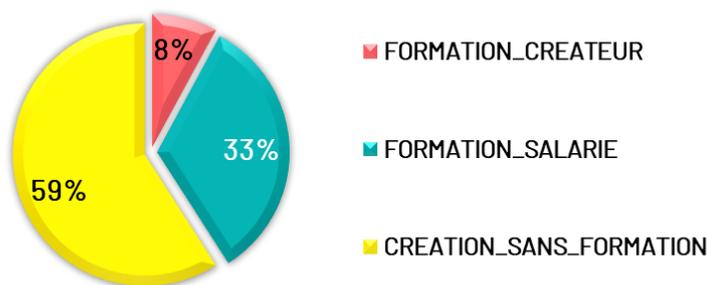
Comme en 2022, plus d'un demandeur sur 2 travaille pour une entreprise de <50 salariés.

### Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



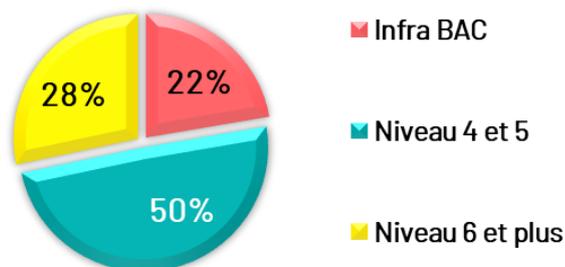
Les salariés ingénieurs et cadres sollicitent plus le dispositif par rapport à 2022 (18% contre 12% en 2022).

### Type de projet des demandeurs



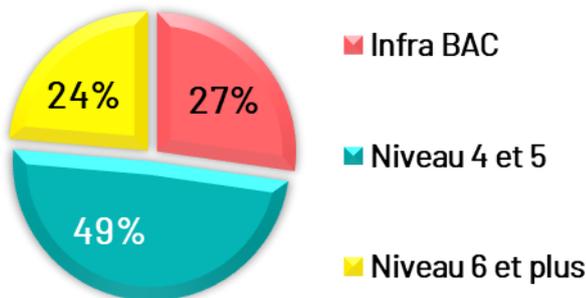
Les deux tiers des projets concernent une création ou reprise d'entreprise comme la tendance régionale.

### Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif démissionnaire

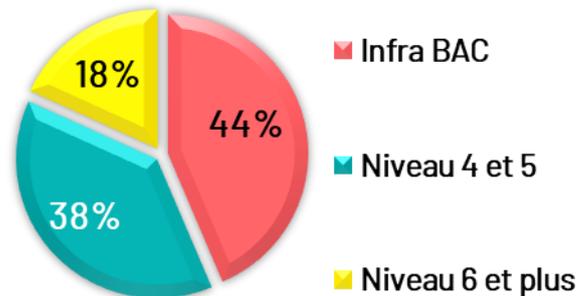


Les demandeurs les plus diplômés de niveau 6 et plus sollicitent autant le dispositif qu'au niveau régional.

### Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



### Niveau d'étude visé par les demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



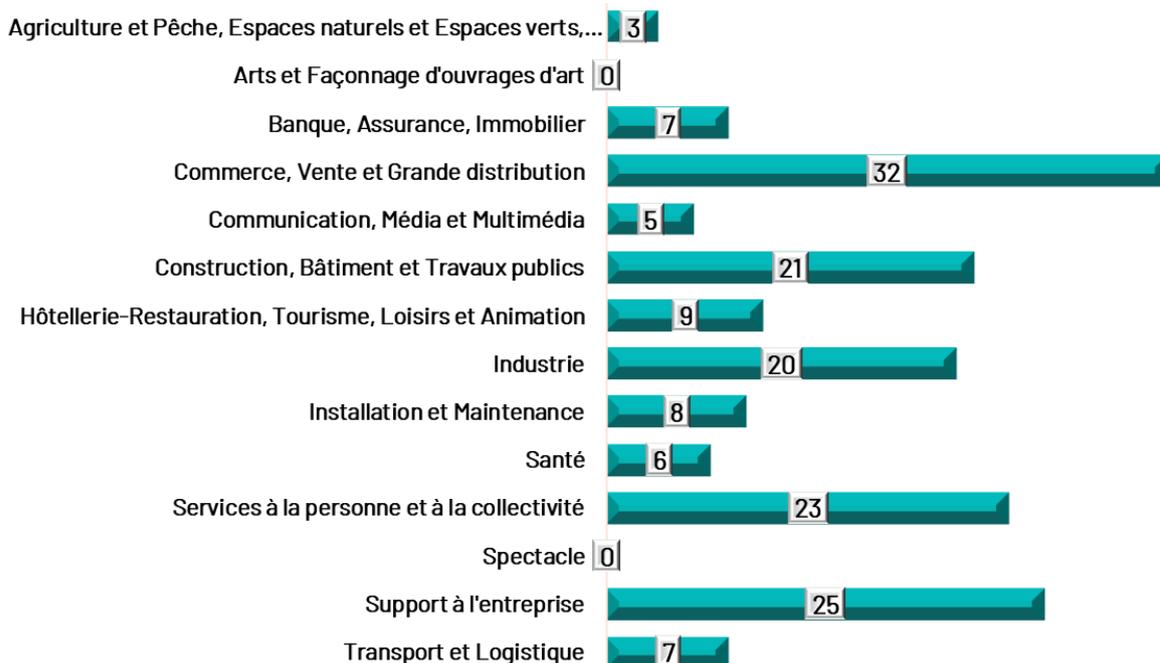
Même tendance qu'en 2022, la majorité des demandes émanent d'un public avec une qualification de niveau BTS et plus. On constate que les salariés s'orientent vers des métiers où un diplôme niveau BAC ou moins est suffisante. Cela s'explique par le nombre important de salariés souhaitant devenir chauffeur routier, assistante maternelle, boucher, cuisinier ou encore électricien.

### + Exemple des formations demandées par les salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire en 2023.

- ✓ DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI)
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR
- ✓ ASSISTANTE MATERNELLE
- ✓ CAP BOUCHER
- ✓ CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE
- ✓ ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
- ✓ ANIMATRICE EN GÉRONTOLOGIE
- ✓ ASSISTANT DE GESTION ET D'ADMINISTRATION D'ENTREPRISE
- ✓ AUTRE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE DROIT CONSEILLER FUNÉRAIRE ET ASSIMILÉ
- ✓ BP RESPONSABLE DE CHANTIERS DE BUCHERONNAGE MANUEL, TRAVAUX FORESTIERS ET SYLVICULTURE
- ✓ CAP CARROSSIER
- ✓ CAP CUISINE
- ✓ CAP ELECTRICIEN
- ✓ CHARGÉ DE RESSOURCES HUMAINES
- ✓ TECHNICIEN DE PRODUCTION INDUSTRIELLE
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE ASSISTANT

Là encore, on observe qu'un certain nombre de projets de reconversion concerne des métiers en tension.

## Les secteurs d'origine des demandeurs



La majorité des demandes proviennent des secteurs du commerce, vente et grande distribution, du support à l'entreprise ainsi que des services à la personne et à la collectivité.

### **La certification CLÉA:**

En 2023, 458 candidats ont été certifiés dans toute la région.

Avec **2** certifications, le département de la Vienne ne représente même pas **1%** des demandes.

Même constant qu'en 2022, dans une période où les tensions de recrutement sont fortes et les outils pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi sont déployés, un recours plus important à cette certification est à encourager.

## La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) :

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 98%.

Le département de la VIENNE représente **7%** des dossiers financés soit **18** dossiers durant cette période.

➤ Les dossiers acceptés concernaient les titres suivants :

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP36004	DE - Accompagnant éducatif et social	5
RNCP37676	DE - Educateur spécialisé	3
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	3
RNCP492	DE - de moniteur éducateur (DEME)	1
RNCP36372	Project Management Officer	1
RNCP32360	BTS - Gestion de la PME	1
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	1
RNCP35986	CQP Conseiller mutualiste individuels	1
RNCP29967	Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : conduite de projets (fiche nationale)	1
RNCP35913	MASTER - Finance (fiche nationale)	1

## Transitions Collectives (TransCo) :

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées conjointement par nos équipes et les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles en région, nous en avons identifié **15**, soit un peu plus de **4%**, dans le département, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
Activités des sociétés holding	Fabrication de matériel de lavage et de manutention
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
Coiffure	Programmation informatique
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	Soins de beauté
Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Transports routiers de fret interurbains

➤ En 2023 aucune entreprise de la VIENNE n'a adhéré à TransCo.